

Bio : des économies d'échelle en perspective

Les prix des produits biologiques sont aussi un point sur lequel les distributeurs spécialisés attendent beaucoup. Selon Claude Gruffat, président de Natexbio, des économies d'échelle vont apparaître dès que la consommation des produits biologiques aura atteint un certain seuil. « Je suis persuadé que les prix des produits biologiques baisseront de 15 à 20% dès que la consommation bio représentera 8 à 10% de la consommation alimentaire totale en France », a-t-il expliqué (contre 4,4% de la consommation alimentaire en 2017), rappelant qu'aujourd'hui les coûts induits par la production biologique (contrôles, méthodes culturales) sont assumés exclusivement par les agriculteurs bio. Et de réclamer un crédit d'impôt en faveur de la consommation biologique, à l'image de ce qui existe pour encourager les autres démarches en faveur de la protection de l'environnement.

Toutefois, d'après Ecozept, la situation change dans plusieurs pays. En Belgique, de nouveaux concepts comme Bioplanet, Färm ou The Barn tentent de renouveler le concept du magasin afin d'attirer davantage de clients. « Le circuit de distribution spécialisé bio italien fait actuellement l'objet d'une large vague d'investissements afin de moderniser les magasins », écrit le cabinet. Et en Allemagne, le retour aux fondamentaux fait revenir les clients.

« En France, la marge de progrès est énorme vis-à-vis de la distribution conventionnelle » selon Brukhard Schaer. « Il faut être un bon commerçant avant d'être un bon gérant de magasin spécialisé », poursuit-il. Or, il y a des clients à mieux fidéliser en exploitant les données sachant qu'environ un tiers des clients représente 78% du chiffre d'affaires d'un magasin spécialisé. Le lien avec les producteurs locaux, la protection de l'environnement et la dimension sociale de la distribution biologique sont des axes à privilégier pour permettre aux magasins d'affirmer leur différence. **Cyril Bonnel**

EN BREF

RESTAURATION COLLECTIVE

Newrest a publié un bon exercice 2017/2018

Le spécialiste de la restauration hors-foyer Newrest a annoncé ses comptes annuels le 21 novembre. Sur son exercice 2017/2018 (clos le 30 septembre), le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 1,38 Mrd€, en hausse de 8,5%. En tenant compte de la filiale non consolidée en Arabie saoudite, le chiffre d'affaires total managé par Newrest atteint 1,907 Mrd€. Le groupe qui ne publie pas ses résultats indique juste que « Newrest continue d'afficher une excellente rentabilité encore en hausse en 2018 ». Sur le dernier exercice, le groupe a augmenté la part de ses activités dans la restauration collective & gestion de bases vie à 33 % (contre 30% précédemment) et le catering aérien à 42% (contre 38%). Ces deux segments ont respectivement enregistré en 2017/2018 une croissance de leur activité de 11% et 16%.

A fin septembre 2018, 88,7% du capital de Newrest étaient détenus par son management (323 collaborateurs), aux côtés de Naxicap Partners (5,2%), Ardian (2,7%), Duti Participations (1,9%) et BNP Paribas Dvpt (1,4%).

FINLANDE

Orkla a déposé une OPA sur Kotipizza

Le norvégien Orkla a déposé une offre publique d'achat sur l'ensemble des actions du groupe Kotipizza Oyj, propriétaire de la plus grande chaîne de restaurants de pizzas de Finlande, principalement exploités sous franchises. Orkla propose 23€ par action, ce qui valorise le groupe Kotipizza autour de 146,1 M€. « L'acquisition du groupe Kotipizza s'inscrit dans notre ambition stratégique d'accroître notre présence dans des activités ayant une croissance plus rapide que celle de l'épicerie traditionnelle », a déclaré Peter A. Ruzicka, président d'Orkla.